

## Trafics d'organes : Vers la fin de l'impunité au Kosovo ?

Par **Georges Berghezan**, chercheur au GRIP

14 janvier 2011

### Résumé

Écrit à la demande du Conseil de l'Europe, le rapport du sénateur Dick Marty sur les centres secrets de détention de l'Armée de libération du Kosovo dans le nord de l'Albanie en 1999-2000 a profondément secoué la société kosovare et les soutiens internationaux du gouvernement en place. En confirmant les allégations de trafic d'organes et en désignant l'actuel Premier ministre, Hashim Thaçi, comme celui qui contrôlait ce sinistre commerce, Marty a mis à nu les tentacules mafieux qui enserrant le Kosovo et la loi du silence qui a permis leur développement.

**Mots clés :** Kosovo, Albanie, trafic d'organes, Hashim Thaçi, Dick Marty, protection des témoins, crime organisé.

### Abstract

#### Organ Trafficking: towards ending impunity in Kosovo?

Written upon request of the Council of Europe, Senator Dick Marty's report on secret places of detention of the Kosovo Liberation Army in northern Albania in 1999-2000 has deeply shaken the Kosovo society and the international supporters of the ruling government. As he confirmed the allegations of organ trafficking and identified the current Prime minister, Hashim Thaçi, as the leader who controlled this squalid trade, Marty has exposed the extent of criminal activities gripping Kosovo and the code of silence which allowed their development.

**Keywords:** Kosovo, Albania, organ trafficking, Hashim Thaçi, Dick Marty, witness protection, organized crime.

### Citation :

BERGHEZAN Georges, *Trafics d'organes : Vers la fin de l'impunité au Kosovo ?*, Note d'Analyse du GRIP, 14 janvier 2011, Bruxelles.

URL : [http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES\\_ANALYSE/2011/NA\\_2011-01-14\\_FR\\_G-BERGHEZAN.pdf](http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2011/NA_2011-01-14_FR_G-BERGHEZAN.pdf)



## Marty sur les pas de Del Ponte

Le 16 décembre, la Commission des questions juridiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a approuvé, à l'unanimité, le rapport sur le « Traitement inhumain des personnes et (le) trafic illicite d'organes humains au Kosovo »<sup>1</sup>, qu'elle avait commandé, en 2008, au sénateur suisse Dick Marty. Le rapport, ainsi qu'un projet de résolution, devraient être discutés par l'Assemblée parlementaire le 25 janvier 2011.

Le sénateur, rendu célèbre par un précédent rapport révélant l'existence de prisons secrètes de la CIA en Europe, y relate son enquête sur les enlèvements de civils serbes et albanais au Kosovo durant les bombardements de l'OTAN (mars-juin 1999) et les mois qui ont suivi, leur transfert dans des centres clandestins de détention et de tri dans le nord de l'Albanie et le prélèvement forcé d'organes vitaux effectué sur certains d'entre eux.

L'enquête du Conseil de l'Europe avait été diligentée après les révélations de Carla Del Ponte dans son livre, *La Caccia*<sup>2</sup>, exposant le début d'enquête du Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie (TPIY) sur le trafic d'organes échafaudé par des responsables de l'Armée de libération du Kosovo (UÇK) en 1999 et 2000, enquête marquée par de graves entraves et négligences du fait de divers acteurs, kosovars et internationaux.

Le rapport de Dick Marty a non seulement confirmé, à quelques détails près, les accusations de sa compatriote, ancienne procureure du TPIY, mais surtout identifié une faction de l'UÇK, le « groupe de la Drenica », comme l'organisation criminelle qui contrôlait ce sordide commerce. Faction dominante de l'UÇK, d'abord basée dans le centre du territoire, le « groupe de la Drenica » était dirigé par Hashim Thaçi, actuel Premier ministre en fonction du Kosovo et candidat à la présidence.

Selon le rapport, vers 1998, ce « noyau restreint mais incroyablement puissant de personnalités de l'UÇK » aurait pris le contrôle de la majeure partie des activités criminelles se déroulant entre l'Albanie et le Kosovo. Dans le même temps, l'UÇK, considérée jusque-là comme un « groupe marginal et désorganisé d'insurgés » s'adonnant à des « actes de terrorisme », s'imposait sur la scène politique kosovare, au détriment de la ligne non-violente d'Ibrahim Rugova et de sa Ligue démocratique du Kosovo (LDK). Ce changement de statut a été « dû en grande partie aux Américains », selon Marty. On se souvient en effet de l'évolution rapide, durant l'année 1998, des avis des diplomates des États-Unis sur la nature de l'UÇK, du statut de « terroriste » à celui de « combattant de la liberté », ce dernier rôle étant consacré en février 1999 par la direction de la délégation kosovare offerte à Thaçi lors des pourparlers de Rambouillet, quelques semaines avant les bombardements.

## Des accusations anciennes

Après les frappes de l'OTAN, profitant du vide créé par le retrait des forces serbes, le « groupe de la Drenica » s'est imposé sur l'essentiel du territoire d'un Kosovo meurtri et chaotique, marqué

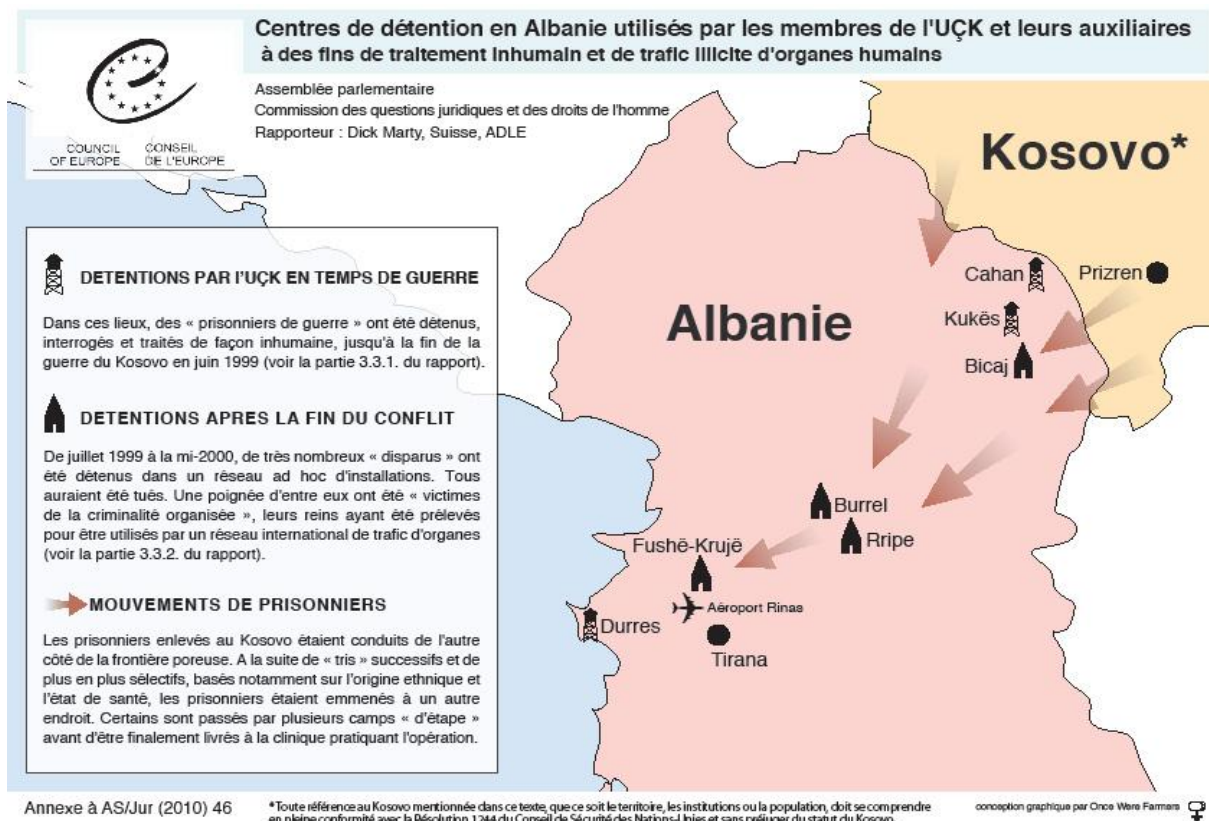
---

1. S/Jur (2010) 46, version provisoire, Conseil de l'Europe, 12 décembre 2010, [http://assembly.coe.int/CommitteeDocs/2010/20101218\\_fjdoc462010provamended.pdf](http://assembly.coe.int/CommitteeDocs/2010/20101218_fjdoc462010provamended.pdf).

2. Carla Del Ponte, en collaboration avec Chuck Sudetic, *La Caccia. Io e i criminali di guerra*, Serie Bianca Fetrinelli, avril 2008 ; traduction française sous le titre *La Traque. Les criminels de guerre et moi*, Éditions Héloïse d'Ormesson, octobre 2009.

par le retour des réfugiés albanais et l'exode des Serbes et d'autres non-Albanais. Alors que Thaçi fondait son Parti démocratique du Kosovo (PDK) et s'autoproclamait Premier ministre, nombreuses étaient déjà les allégations liant l'UÇK au crime organisé et à de nombreux trafics, notamment d'héroïne<sup>3</sup>. Hashim Thaçi était personnellement accusé d'éliminer ses rivaux au sein de l'UÇK, ainsi que des responsables de la LDK de Rugova<sup>4</sup>, sans que cela n'ait d'incidence sur le soutien offert par les responsables des diplomaties occidentales, de l'ONU, qui déployait une mission civile (MINUK) au Kosovo, et de l'OTAN, dont une force multinationale (KFOR) était censée en assurer la sécurité.

Selon l'enquête de Marty, ce noyau de l'UÇK disposait d'au moins six centres de détention dans le nord de l'Albanie, où étaient emprisonnés des Serbes, surtout des civils originaires du Kosovo, mais aussi des Albanais soupçonnés de n'avoir pas fait preuve de suffisamment de loyauté envers la guérilla. A part quelques dizaines d'albanophones, la plupart de ces détenus n'ont jamais réapparu après leur détention. Dans certains de ces centres, les prisonniers subissaient des examens médicaux et certains d'entre eux, surtout des jeunes Serbes, étaient séparés des autres, moins battus et mieux nourris, puis aboutissaient dans une vaste maison à Fushë-Krujë, près de la capitale, Tirana, où avait été installée une clinique sommaire. Les prisonniers étaient alors exécutés, « en général d'une balle en pleine tête, avant qu'ils ne soient opérés pour qu'un ou plusieurs organes leur soient prélevés ». Ces derniers, en général des reins, étaient ensuite transportés jusqu'à l'aéroport tout proche de Rinas, d'où ils étaient expédiés, contre paiement, dans des cliniques à l'étranger.



Source : Conseil de l'Europe.

3. Voir par exemple Georges Berghezan, « Les coulisses du développement rapide de l'UÇK », dans *La guerre du Kosovo, éclairages et commentaires*, GRIP-Complexe, Bruxelles, juin 1999.

4. Chris Hedges, « Kosovo's Rebels Accused of Executions in the Ranks », *The New York Times*, 25 juin 1999.

Le rapport de Marty a considérablement étayé les informations livrées par Del Ponte dans son livre, tout en y apportant certaines corrections. Ainsi, la fameuse « maison jaune » du village de Rripe, où des enquêteurs de la MINUK et du TPIY avaient saisi du matériel chirurgical en février 2004, n'aurait pas servi aux extractions d'organes, mais seulement aux examens médicaux des potentiels « donneurs », en plus d'être un lieu de libations pour chefs de l'UÇK, où étaient acheminées « des femmes et des jeunes filles victimes de la traite des êtres humains ». En outre, les victimes n'étaient pas progressivement vidées de leurs organes, et « recousues » entre-temps, comme l'écrivait Del Ponte, mais exécutées juste avant les prélèvements.

## Une « bande surpuissante d'entrepreneurs criminels »

Et surtout, alors que Del Ponte n'incriminait que « plusieurs officiers de haut rang et de rang intermédiaire de l'UÇK », le rapport de Marty a fait l'effet d'une bombe en désignant l'homme fort du Kosovo depuis une douzaine d'années, Hashim Thaçi, comme le « parrain » d'une « bande surpuissante d'entrepreneurs criminels » qui, en plus du trafic d'organes, a recouru à des « activités de blanchiment d'argent, de contrebande de drogue et de cigarettes, de traite des êtres humains et de prostitution ». En effet, depuis la publication du livre de Del Ponte, divers témoignages et des fuites provenant du procureur serbe sur les crimes de guerre, qui a ouvert une enquête sur l'affaire en 2008, impliquaient plutôt un autre leader de l'UÇK, Ramush Haradinaj. Celui-ci était le patron du « groupe de la Dukagjin », rival du « groupe de la Drenica » avait également fondé un parti, l'Alliance pour le futur du Kosovo (AAK), après la guerre.

Inculpé par le TPIY de crimes contre l'humanité alors qu'il était Premier ministre, Haradinaj a été acquitté et libéré en avril 2008, puis à nouveau transféré à La Haye en juillet 2010 pour y être rejugé (voir ci-contre). Or, diverses sources, notamment le procureur serbe, impliquaient Haradinaj et son frère Daut dans les enlèvements transfrontaliers, facilités par la situation géographique de la Dukagjin, à cheval entre le Kosovo et l'Albanie. En particulier, il est fait état d'une visite de Haradinaj à Tirana en septembre 2008 afin de s'assurer auprès du Premier ministre, Sali Berisha, que toutes les pièces compromettantes des services de renseignement albanais avaient bien été détruites. Originaire lui-même de cette région, à l'époque dans l'opposition, Berisha avait mis une de ses propriétés à la disposition de l'UÇK pendant le conflit et en aurait fait un centre de son approvisionnement en armes<sup>5</sup>.

### Le TPIY et le Kosovo

Depuis fin 2004, conformément à sa « stratégie d'achèvement des travaux », le TPIY n'émet plus de nouveaux actes d'accusation. Il ne pourra donc pas juger les crimes exposés par le rapport de Marty. De toute façon, selon Carla Del Ponte, deux obstacles empêchaient *a priori* le Tribunal de La Haye de poursuivre les responsables de ces exactions : d'une part, son mandat ne couvre que le territoire de l'ex-Yougoslavie, d'autre part, beaucoup de ces crimes auraient été commis après la fin officielle du « conflit armé », soit après le 10 juin 1999, date du retrait des forces serbes et du début du déploiement de celles de l'OTAN.

Concernant les crimes contre l'humanité commis au Kosovo, 9 hauts responsables de Serbie ou de Yougoslavie et 6 membres de l'UÇK ont été inculpés. Côté serbe, si deux des accusés sont morts avant ou pendant leur procès (dont Slobodan Milošević, président de Yougoslavie à

5. « Sali Berisha, le Premier ministre albanais accusé », *Libération* (Paris), 28 décembre 2010.

l'époque des faits), cinq autres hauts responsables (un vice-Premier ministre et quatre généraux) ont été condamnés à des peines de 15 à 22 ans de prison pour responsabilité de commandement dans le meurtre et la déportation de civils albanos-kosovars. Le procès du général Dordević est encore en cours et le neuvième accusé, l'ancien président de Serbie Milutinović, a été acquitté.

Côté albanos-kosovar, les deux procès intentés contre des membres de l'UÇK se sont soldés par l'acquittement de quatre des six inculpés, y compris les « chefs de file » de chacune des affaires, Ramush Haradinaj et Fatmir Limaj. Les deux autres inculpés, des « sans-grade » de l'UÇK, ont été condamnés à des peines de 6 et 13 ans de prison. Dans les deux cas, les juges ont été confrontés à des témoins refusant de comparaître, contredisant leurs déclarations antérieures ou disparaissant dans des circonstances troubles. Un nouveau jugement a été ordonné dans le cas de Haradinaj, motivé par l'ampleur de « l'intimidation des témoins » constatée avant et durant la procédure de première instance, marquée notamment par la mort subite de neuf témoins à charge. Notons également que, si Haradinaj était Premier ministre au moment de son inculpation, c'est après son acquittement que Fatmir Limaj, un proche de Taçi, a été nommé ministre des Transports et des Télécommunications du gouvernement de Priština. Il continue d'exercer ce poste bien qu'il ait été accusé en mai 2010 par le procureur d'EULEX de participation au crime organisé, corruption et détournement de plusieurs dizaines de millions d'euros<sup>6</sup>. Un témoin-clé de cette affaire, un entrepreneur kosovar ayant porté plainte contre Limaj, est mort d'un accident de voiture inexplicable peu de temps après avoir contacté EULEX<sup>7</sup>...

Enfin, notons que si la Serbie a organisé de nombreux procès pour crimes de guerre commis au Kosovo, en particulier à l'encontre de chefs de milice et de participants directs à des massacres de civils, à l'inverse, au Kosovo, ni la MINUK, ni EULEX, successivement compétentes en ce domaine, ne sont encore parvenues à organiser le moindre procès à l'encontre de suspects de crimes commis contre des Serbes ou des membres d'autres minorités.

De plus, il semble établi que les événements qui se sont déroulés sur le territoire albanais ont bénéficié, comme le souligne Marty, de la complicité « des structures de gouvernance officielles de l'Albanie, et notamment du gouvernement socialiste au pouvoir à ce moment-là, mais également des services secrets albanais et de la redoutable mafia albanaise ».

D'autre part, comme le mentionne sommairement le rapport Marty « par respect pour l'enquête et la procédure judiciaire en cours », les trafics d'organes se sont vraisemblablement poursuivis, sous une autre forme, jusqu'à une date récente au Kosovo. En novembre 2008, EULEX a découvert, à Priština, une clinique pratiquant des greffes d'organes clandestines, bénéficiant de la protection d'un responsable du ministère kosovar de la Santé, Ilir Rrecaj, et où travaillait un urologue, Lufti Dervishi, déjà cité dans l'enquête du procureur serbe dans l'affaire des vols d'organes par l'UÇK<sup>8</sup>. Les donneurs, des personnes attirées par des promesses souvent non tenues de gros gains, arrivaient de Turquie ou d'ex-URSS à la clinique Medicus, où elles cédaient un rein à des patients originaires des États-Unis, d'Europe occidentale, d'Israël ou de pays arabes. Le donneur et le receveur étaient couchés côte à côte durant la transplantation.

6. « Kosovo government hit by corruption scandal », Eur.Activ.com, 12 mai 2010 et « Kosovo : Fatmir Limaj, alias 'Monsieur 20%', alias 'commandant Corruption' », *Le Courrier des Balkans*, 8 juillet 2010.

7. « Limaj requested bribe for tender », *B92* (Belgrade), 8 juin 2010.

8. « Arrested doctor linked to organ harvesting case? », *B92*, 6 novembre 2008.



## La pointe d'un monstrueux iceberg ?

Mais, selon des informations<sup>9</sup> révélées dans la foulée de la publication du rapport du Conseil de l'Europe, la figure-clé, côté kosovar, de l'affaire Medicus ne serait pas Rrecaj, qualifié de « bouc émissaire » par Marty, mais un proche de Thaçi, Shaip Muja, médecin, ancien membre du noyau restreint du « groupe de la Drenica », actuellement conseiller du Premier ministre et, selon le rapport Marty, principal organisateur des trafics d'organes des années 1999-2000.

L'autre personnalité centrale du trafic mis à jour à Priština serait le chirurgien turc Yusuf Sonmez, surnommé « Dr Vautour », ayant encore pratiqué des greffes d'organes illégales dans le courant de 2010 à l'hôpital universitaire de Bakou (Azerbaïdjan), ainsi qu'en Équateur. Arrêté le 12 janvier 2011 à Istanbul en vertu d'un mandat d'arrêt international délivré par un tribunal de Priština, il a été libéré le lendemain et ne devrait pas être extradé<sup>10</sup>. Selon la presse turque, il aurait néanmoins été condamné par contumace à 8 ans de prison dans son pays en 2008 pour une autre affaire de trafic d'organes<sup>11</sup>. Or, selon des informations en provenance d'une « source de renseignement basée à Washington », Sonmez était déjà l'instigateur et l'acheteur des reins volés aux détenus serbes une dizaine d'années plus tôt<sup>12</sup>.

Ainsi, non seulement les deux affaires paraissent intimement liées, mais elles pourraient constituer la pointe d'un monstrueux iceberg, celui de tout un pan d'activité du crime organisé mondial, où la marchandise achetée, vendue ou volée consiste en organes d'origine humaine.

Au-delà de l'atrocité sous-jacente à ces accusations, l'aspect sans doute le plus interpellant du rapport Marty est que, selon les dires de son auteur, « tous ces faits étaient largement connus par la plupart des États », informés par de « nombreux rapports des services de renseignement – allemands, britanniques, italiens, grecs – et des rapports du FBI »<sup>13</sup>. Cependant, tous, ils ont choisi de se taire. Marty dénonce un « manque de volonté d'établir la vérité et les responsabilités » de ces agissements. Comment expliquer une telle attitude ?

D'une part, à la fois la MINUK et les gouvernements occidentaux ont pensé que l'ordre et la stabilité du Kosovo seraient mieux assurés si l'on fermait les yeux sur les agissements de l'UÇK. Celle-ci était en outre considérée comme la « victime » dans ce que Marty nomme « un climat et une dynamique qui ont conduit à considérer tous les événements et les faits dans une optique rigoureusement manichéenne : d'un côté les Serbes, nécessairement méchants, de l'autre les Kosovars albanais, inévitablement innocents ».

Il y a ensuite la réaction des témoins directs de ces exactions aux sollicitations des enquêteurs, paralysés à la fois par un sentiment viscéral d'appartenance clanique, propre à la société albanaise, auquel s'ajoute « la peur, souvent une véritable terreur » constatée à la simple évocation de ces crimes. Un sentiment qui s'explique aisément par le sort réservé aux témoins de l'accusation lors du procès de Haradinaj à La Haye.

La peur, cependant, n'était pas exclusivement du côté des survivants et témoins de ces atrocités. Carla Del Ponte se dit persuadée, dans *La Caccia*, que les responsables de la MINUK et de la KFOR,

9. « Kosovo physicians accused of illegal organs removal racket », *The Guardian* (Londres), 14 décembre 2010, et « The doctor at the heart of Kosovo's organ scandal », *The Guardian*, 17 décembre 2010.

10. « Trafics d'organes : la Turquie arrête puis relâche 'docteur Vautour' », *Le Courrier des Balkans*, 13 janvier 2011.

11. « Trafics d'organes : arrestation du 'Docteur Frankenstein' turc (Eulex) », *AFP*, 12 janvier 2011.

12. « The doctor at the heart of Kosovo's organ scandal », op. cit.

13. « 'Les gens savent, mais ils ont peur' », interview de Dick Marty, *Le Soir* (Bruxelles), 20 décembre 2010.

et même « certains juges du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie » craignaient pour leur vie en s'intéressant aux crimes de l'UÇK. Elle-même dit avoir été plusieurs fois mise en garde sur les dangers qu'elle courait. Si l'on peut imaginer que tout ceci ait contribué à épaissir le « mur du silence » tant dénoncé par l'ex-Procureure, cela n'explique pourtant pas certains aspects bien étranges du semblant d'enquête effectuée il y a quelques années sur ce dossier.

## Les indices perdus de la « maison jaune »

En février 2004, des enquêteurs de la MINUK et du TPIY ont débarqué à la « maison jaune » de Rripe, y ont procédé à des examens ayant décelé la présence de sang sur le sol et les murs de certaines pièces et ont découvert, dans un tas de débris, du matériel médical peu commun dans un village perdu des Balkans : gants chirurgicaux, seringues, relaxant musculaire, kit de transfusion sanguine, etc. Quatre ans plus tard, le Procureur serbe aux crimes de guerre a contacté l'ONU, lui demandant d'avoir accès au dossier. Il lui a été répondu qu'aucun dossier n'existait, car aucune enquête n'avait eu lieu<sup>14</sup>. Peu après, le Procureur est parvenu à avoir une copie, incomplète, d'un rapport de la MINUK concernant la visite à Rripe. Quant au matériel chirurgical saisi, transféré par la MINUK à La Haye, le Procureur actuel du TPIY, Serge Brammertz, a confirmé à Marty qu'il avait été détruit, sans expliquer les raisons d'une mesure aussi irréversible. De même, selon l'ancien directeur du Bureau de recherche des disparus et de médecine légale de la MINUK, Jose Pablo Baraybar, 400 échantillons d'ADN de personnes enlevées au Kosovo, collectés par des policiers allemands en 1999, ont, avec l'assentiment du TPIY, été détruits peu après<sup>15</sup>.

Baraybar, anthropologue légiste d'origine péruvienne, était sans doute, au sein de la MINUK, la personne la mieux informée sur les allégations de trafic d'organes, dont il a pris connaissance à son arrivée au Bureau des disparus à la mi-2002. Ayant participé à la visite de la « maison jaune », il a également révélé avoir tenté d'enquêter, quelques mois plus tôt, sur les camps de l'UÇK dans le nord de l'Albanie, sous couvert de « tourisme ». Selon lui, la responsabilité première du manque de réactivité sur le dossier incombe au TPIY qui a « très peu enquêté » au Kosovo et « finalement blanchi – et glorifié – les leaders kosovars » qu'il avait inculpés<sup>16</sup>.

Cependant, alors que le TPIY se défend en brandissant les limites spatiales et temporelles de son mandat, c'est avant tout la MINUK qui est épinglée par le rapport de Marty, pour ses ressources insuffisantes, son personnel en perpétuelle rotation, ses interprètes qu'il était impossible de soumettre à un quelconque « secret professionnel » et « l'état déplorable » des dossiers de crimes de guerre transmis à EULEX à la fin 2008. Cela semble aussi l'approche choisie par les autorités serbes qui, par l'intermédiaire de Rasim Ljajić, chef du Conseil de coopération avec le TPIY, ont demandé au Tribunal d'ouvrir une enquête pour « outrage à la cour » à l'encontre de la MINUK, en particulier contre Søren Jessen-Petersen, son chef de 2004 à 2006<sup>17</sup>. Ce dernier n'aurait donné aucune suite à la visite en Albanie de ses enquêteurs, si ce n'est organiser l'étouffement de l'affaire.

14. « New arrest in organ transplant case », B92, 14 novembre 2008 et « UNMIK denies 1999 organ trade probe », B92, 14 novembre 2008. Voir également « At family farm, grim claims of organ culling from captured Serb soldiers », *The Guardian*, 25 novembre 2008.

15. « Les atrocités de la 'maison jaune', en Albanie, sont au cœur de l'enquête de Dick Marty. Le médecin légiste qui l'a perquisitionnée témoigne », interview de J. P. Baraybar, *Le Temps* (Genève), 18 décembre 2010.

16. « Les atrocités de la 'maison jaune', en Albanie, sont au cœur de l'enquête de Dick Marty. Le médecin légiste qui l'a perquisitionnée témoigne », *op. cit.*

17. « UN covered up organ trafficking report, says Serbia », *AFP*, 26 décembre 2010.



Priština, octobre 1999 : Hashim Thaçi, déjà Premier ministre, en compagnie de Bernard Kouchner, premier administrateur de la MINUK, du général Mike Jackson, premier commandant de la KFOR, d'Agim Çeku, chef militaire de l'UÇK, et de Wesley Clark, commandant suprême de l'OTAN.

Malgré sa « stratégie d'achèvement des travaux », le TPIY a encore la capacité de poursuivre ceux qui ont entravé des enquêtes, ce que semble avoir bien et bien fait la MINUK quand ces enquêtes touchaient des membres de l'UÇK. Carla Del Ponte s'est plainte, comme le procureur serbe, de dossiers déclarés d'abord inexistantes par la MINUK, avant qu'elle n'accepte de les transmettre au goutte-à-goutte. S'il en a réellement la volonté, le Tribunal pourrait également enquêter sur d'autres anciens responsables de la MINUK. En particulier, le zèle mis par Bernard Kouchner à nier toute possibilité de trafic d'organes et à dénigrer ceux qui évoquaient le sujet<sup>18</sup> pose des questions sur le rôle du premier chef de la MINUK dans cette affaire, d'autant plus que la période où il a exercé ses fonctions se confond avec celle où le plus grand nombre de disparitions s'est produit.

## Satisfaction mesurée à Belgrade

La publication du rapport de Marty a bien entendu été saluée à Belgrade et entraîné un lot de nouvelles révélations, qui laisseraient notamment supposer que plusieurs autres centres de détention et même d'extraction d'organes existaient il y a une dizaine d'années en Albanie. Cependant, les réactions ont été généralement mesurées, le Procureur aux crimes de guerre se refusant à mettre en accusation Thaçi, car il serait « hors de portée des organes judiciaires » serbes<sup>19</sup>, tout en se déclarant disponible et capable de mener l'enquête sur le trafic d'organes, malgré « certaines limitations » concernant l'accès aux sites<sup>20</sup>. Néanmoins, un mandat d'arrêt international, émis par les autorités serbes en 1997 à la suite de sa condamnation à dix ans de prison pour « terrorisme », serait toujours actif<sup>21</sup> et a d'ailleurs déjà valu quelques « tracasseries » dans des aéroports d'Europe à l'homme fort du Kosovo.

Mais la réaction la plus étonnante fut celle du président de Serbie, Boris Tadić, qui, avant même l'adoption du rapport par la Commission juridique du CE, déclarait qu'il restait prêt à discuter avec Hashim Thaçi, dans le cadre du « dialogue » demandé par l'Assemblée générale (AG) de l'ONU le 9 septembre 2010<sup>22</sup>, tant que les accusations de Marty ne seraient prouvées<sup>23</sup>. Cette déclaration a surpris, surtout qu'il semble acquis que les pourparlers en resteront au stade des « experts », et non des « politiques », du moins durant les premières séances. Leur début a été retardé par la démission du président Sejdiu et par la chute du gouvernement de Priština, suivies par des

18. Voir la vidéo de l'interview de Bernard Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères, réalisée le 2 mars 2010 à Gračanica (Kosovo), sur <http://www.youtube.com/watch?v=LskwSUOeMul>.

19. « Serbia won't indict Kosovo PM », *B92*, 18 décembre 2010.

20. « "Serbia capable of conducting investigation" », *B92*, 26 décembre 2010.

21. « "Arrest warrant for Thaci still in effect" », *B92*, 30 décembre 2010.

22 Voir « Serbie : le Kosovo sacrifié sur l'autel européen ? », Georges Berghezan, Note d'analyse, GRIP, 30 septembre 2010.

23. « Tadić: Talks with Thaci despite accusations », *B92*, 15 décembre 2010.



élections législatives qui se sont tenues le 12 décembre 2010. Des résultats provisoires ont indiqué une victoire du PDK de Thaçi, devant la LDK, mais de nombreuses allégations d'irrégularités ont entraîné l'annulation des élections dans cinq municipalités<sup>24</sup>. Leur répétition, le 9 janvier 2011, a été marquée, à nouveau, par des soupçons de fraude et de manipulations, émis en particulier par la délégation d'observateurs du Parlement européen<sup>25</sup>. Alors que les résultats définitifs pourraient, quand ils seront connus, relativiser le succès du PDK, tout ceci n'accélérera pas la formation du nouveau gouvernement kosovar et, donc, la reprise du « dialogue » entre Belgrade et Priština, interrompu depuis la proclamation d'indépendance.

Surtout si Thaçi se maintient au pouvoir, la position du Kosovo dans le « dialogue » s'en trouvera considérablement affaiblie par l'affaire des trafics d'organes. Comme l'a reconnu une responsable des Affaires étrangères de Priština, cette affaire « a terni l'image du Kosovo et compromis le processus de nouvelles reconnaissances »<sup>26</sup>. En 2010, seuls 8 États, souvent des micro-États<sup>27</sup>, ont reconnu l'indépendance du Kosovo (pour 64 durant les deux années précédentes), malgré deux succès diplomatiques majeurs. En juillet, la Cour internationale de justice a considéré que la proclamation d'indépendance ne violait pas le droit international. Puis, en septembre, l'AG de l'ONU a adopté une résolution commune de la Serbie et de l'Union européenne (UE) ne dénonçant pas la sécession du Kosovo et demandant l'ouverture d'un dialogue visant à « avancer sur le chemin menant à l'UE et améliorer les conditions de vie des populations »<sup>28</sup>.

## Le Serpent coopérera

Quant au principal accusé, celui dont le nom de guerre était « le Serpent » (« gjarpëri », en albanais) à cause de son habileté à échapper aux forces de sécurité serbes, ses réactions au rapport Marty ont été à géométrie variable : Thaçi a d'abord annoncé qu'il traduirait Marty en justice, sans préciser devant quel tribunal, puis qualifié son rapport de « scandaleux », de « raciste », de « propagande nazie » et d'œuvre d'un « réseau opposé à l'indépendance du Kosovo ». Le 21 décembre, il a néanmoins demandé une « enquête internationale » et assuré que les autorités kosovares seraient « très coopératives »<sup>29</sup>. Mais, quelques jours plus tard, il déclarait qu'il publierait les noms des collaborateurs albanais de Marty et que « beaucoup en rougiraient »<sup>30</sup>, ce qui, comme le passé récent l'a tragiquement montré, ne serait pas loin de s'apparenter à une condamnation à mort des témoins.

Un tabou est cependant peut-être tombé à Priština. Le mythe d'une UÇK pure et sans tâche, entretenu par quantité de monuments et de cimetières fleuris, semble en train de s'éroder. Si son rôle de moteur de l'indépendance n'est pas remis en cause, il en va autrement de l'intégrité morale, passée et actuelle, de ses dirigeants. Ainsi, le « Mouvement Autodétermination », qui a

24. Voir *BalkanInsight*, Kosovo Elections 2010, <http://www.balkaninsight.com/en/tag-group-topics/kosovo-elections-2010>.

25. « Lunacek: Serious Problems in Elections. Kosovo's Image Damaged », *ALSAT, First Albanian National Satellite Television* (Tirana), 10 janvier 2011.

26. « "Marty report bad for Kosovo recognitions" », *B92*, 28 décembre 2010.

27. Ont reconnu le Kosovo en 2010 : Mauritanie, Swaziland, Vanuatu, Djibouti, Somalie, Honduras, Kiribati et Tuvalu. Voir <http://www.kosovothanksyou.com/>.

28. Voir « Serbie : le Kosovo sacrifié sur l'autel européen ? », op. cit.

29. « Kosovo PM calls for organ trafficking probe », *AP*, 21 décembre 2010.

30. « Thaci to release names of Marty's helpers », *B92*, 25 décembre 2010.

supplanté l'AAK à la troisième place lors des récentes élections, où il signait une première participation, n'a pas hésité à demander que Thaçi soit traduit en justice afin que la communauté internationale « ne l'utilise pas pour souiller le nom de l'UÇK »<sup>31</sup>. Au cours de la campagne électorale, ce « mouvement » n'avait pas seulement exigé le départ d'EULEX et de la MINUK, rejeté tout dialogue avec Belgrade et prôné ouvertement une « Grande Albanie », mais également attaqué frontalement le gouvernement pour sa corruption. Après les élections, il a dénoncé des fraudes massives au profit du PDK. Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> janvier, des violences, avec mort d'homme, ont opposé partisans du PDK et d'« Autodétermination » dans un village du centre du Kosovo<sup>32</sup>.

La position de Thaçi est particulièrement délicate et il aura probablement de grosses difficultés à former un nouveau gouvernement, la LDK et « Autodétermination » ayant exclu de s'allier à son parti. De nombreuses affaires de corruption ont impliqué des membres du gouvernement sortant et plusieurs hauts responsables de la police et des douanes ont été arrêtés par EULEX en 2010. De plus, en novembre 2009, un ancien responsable régional d'un service de renseignement clandestin issu de l'UÇK, Nazim Bllaca, a donné corps à d'anciennes allégations, en confessant le meurtre de plusieurs opposants au PDK et de témoins potentiels de crimes de l'UÇK en contact avec le TPIY. Des assassinats ordonnés par les adjoints directs de Thaçi, selon Bllaca, qui a dû rendre ses accusations publiques avant qu'EULEX accepte de le mettre sous sa protection en le plaçant en détention<sup>33</sup>.

## Indéfectible soutien US ?

Le principal facteur dont dépend la survie politique de Thaçi est et reste le Département d'État des États-Unis d'Amérique. Celui-ci n'a guère attendu pour faire savoir que, tant qu'il ne serait déclaré coupable, il continuerait à coopérer avec lui et avec son gouvernement<sup>34</sup>, puis précisé qu'il s'attendait à ce que les gouvernements du Kosovo et d'Albanie « coopèrent avec toute enquête possible »<sup>35</sup>. Quant aux principaux États de l'UE, ils sont sans doute plusieurs à se dire qu'une personnalité moins compromise donnerait davantage de lustre à l'État dont ils ont « accompagné » la proclamation d'indépendance il y a moins de trois ans. En tout cas, cela fait déjà plusieurs années que la diplomatie berlinoise, grande alliée de l'UÇK à ses débuts, a pris ses distances avec cette formation et ses descendants politiques. Une grande partie des informations dévoilées par Marty semble provenir de rapports de services de renseignement et d'instituts allemands.

Par ailleurs, la grande inconnue demeure l'éventualité d'une enquête criminelle, ou plutôt de sa poursuite et de son extension, car, selon le rapport Marty, une « équipe de procureurs et enquêteurs internationaux » d'EULEX progresserait dans ses investigations sur les camps de détention en Albanie et aurait rassemblé des preuves à ce sujet. Effectivement, après avoir arrêté, en mai 2010, un ancien commandant de l'UÇK<sup>36</sup>, EULEX vient de confirmer son inculpation pour crimes de guerre commis contre des civils albano-kosovars dans deux des camps d'Albanie cités

31. « Kosovo PM under fire in organ-trafficking claims », *Radio Netherlands Worldwide*, 17 décembre 2010.

32. « Kosovo Murder Sparks Political Accusations », *BalkanInsight*, 5 janvier 2011.

33. « The Mafiosi State (II) », *German-Foreign-Policy.com*, 9 décembre 2009.

34. « U.S. to continue cooperation with Thaci, » *B92*, 18 décembre 2010.

35. « Voice of America Interview with Tom Countryman Deputy Assistant Secretary, Bureau of European and Eurasian Affairs », sur le site de l'Ambassade des États-Unis, Priština, Kosovo, 20 décembre 2010.

36. « EULEX arrests former KLA commander », *Southeast European Times*, 7 mai 2010.

par Marty<sup>37</sup>. Selon ce dernier, l'équipe d'EULEX se heurte à deux obstacles, un manque de moyens logistiques et humains, et la non-coopération des autorités kosovares et albanaises. Alors que ces dernières ont finalement déclaré, à la suite des remous causés par l'affaire et à l'insistance des États-Unis, être prêtes à collaborer avec toute enquête internationale<sup>38</sup>, il reste à savoir si l'UE aura la volonté politique de « booster » l'enquête et de l'étendre à un pays voisin. Par contre, si Marty fonde de grands espoirs sur EULEX, Carla Del Ponte n'y croit guère, « parce que vous pouvez imaginer le genre de problèmes auquel son personnel serait confronté au Kosovo », et recommande que l'enquête soit confiée, soit à la Cour pénale internationale, soit à un tribunal *ad hoc*, sur le modèle de celui sur le Liban<sup>39</sup>.

En tout cas, un rapport, même aussi documenté que celui de Marty, même soutenu par une résolution du Conseil de l'Europe, ne peut évidemment remplacer une enquête criminelle en bonne et due forme. A ce sujet, on peut s'étonner de la réaction de nombreux acteurs internationaux, à commencer par EULEX<sup>40</sup>, mais aussi la Commission européenne<sup>41</sup>, le gouvernement britannique<sup>42</sup> et des diplomates étatsuniens<sup>43</sup>, sommant Marty de « livrer ses preuves », ou insinuant qu'il n'en disposerait pas. Celui-ci dit avoir basé son enquête sur « des témoignages et des documents provenant de plusieurs douzaines de sources principales », dont les « comptes-rendus parfaitement documentés des services de renseignement » de l'OTAN et « de quatre gouvernements étrangers indépendants au moins », ainsi que les « rapports confidentiels » des services anti-drogue « de cinq pays au moins ».

En d'autres termes, les fameuses « preuves » réclamées à Marty se trouvent notamment dans les archives de services dépendant de divers gouvernements occidentaux. Quant aux potentiels témoins, tant que des mesures de protection efficaces n'auront été prises, en particulier par EULEX, ils seront extrêmement rares à oser s'exprimer<sup>44</sup>. Pour ce qui est des preuves matérielles, plus d'une décennie après les faits, elles seront, bien entendu, extrêmement difficiles à rassembler, d'autant plus que les quelques indices récoltés en 2004 à la « maison jaune » ont été inexplicablement détruits.

Quel que soit le tribunal qui aura le courage de l'ordonner, une enquête judiciaire est donc indispensable pour faire éclater la vérité sur des centaines de disparitions non élucidées et empêcher que certains des crimes les plus odieux commis durant les guerres d'ex-Yougoslavie demeurent impunis. La réconciliation entre Serbes et Albanais, mais aussi au sein de la société albano-kosovare, passe par une telle enquête, qui ne pourra faire l'économie d'un examen approfondi des structures et des bénéficiaires du crime organisé qui gangrène le Kosovo et

37. « EU charges former Kosovo rebels with war crimes, *AFP*, 8 janvier 2011.

38. « Kosovo PM calls for organ trafficking probe », *AP*, 21 décembre 2010 et « Albania PM Calls for Organ Harvesting Probe », *BalkanInsight*, 23 décembre 2010.

39. « Del Ponte: Two options for investigation », *B92*, 22 décembre 2010.

40. « EULEX asks CoE Rapporteur Marty to provide evidence », *Eurasia Press & News*, 21 décembre 2010.

41. « Pressure mounts on Kosovo leader over crime claims », *AFP*, 15 décembre 2010.

42. « Kosovo organ trafficking: Where is the proof? », *The Balkan Chronicle*, 17 décembre 2010.

43. « U.S. asks for evidence on organ trafficking, », *B92*, 22 décembre 2010.

44. A ce sujet, voir un autre rapport du Conseil de l'Europe, devant être débattu par l'Assemblée parlementaire le 26 janvier 2011, soit le lendemain de celui de Marty : « La protection des témoins : pierre angulaire de la justice et de la réconciliation dans les Balkans », disponible sur

<http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/Doc10/FDOC12440.pdf>. Selon le rapport, rédigé par le parlementaire monégasque, Jean-Charles Gardetto, « le problème est particulièrement aigu au Kosovo, où des témoins ont été tués ».

l'ensemble des Balkans. Ceux qui, depuis plus de dix ans, prônent et pratiquent l'oubli et le déni au nom de l'ordre et de la stabilité rendent, sur le long terme, un bien mauvais service aux habitants du Kosovo et de toute la région.

\* \* \*

Du même auteur :

BERGHEZAN Georges, *Serbie : le Kosovo sacrifié sur l'autel européen ?*, Note d'Analyse du GRIP, 30 septembre 2010, Bruxelles.

URL : <http://www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=880>

**Le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < [www.grip.org](http://www.grip.org) >